

Association de Science Régionale De Langue Française



**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COHESION LOCALE ET IDENTITE TERRITORIALE
EN MOYENNE MONTAGNE. (TOURISME ET AGRICULTURE DANS LA VALLEE
D'ABONDANCE, HAUTE-SAVOIE, FRANCE)**

SUCHET André

Laboratoire PACTE UMR 5194
Université de Grenoble/CNRS
Institut de Géographie Alpine

Grenoble

a.suchet@wanadoo.fr

Résumé : *Ce travail analyse qualitativement les relations entre sports d'hiver, agrotourisme et tourisme patrimonial dans le Haut-Chablais, en particulier le cas des villages d'Abondance, La Chapelle et Châtel, tous les trois situés dans la vallée d'Abondance (méthode : série d'entretiens et étude de documents locaux, articles de presse, lettres échangées...). Premièrement, il s'agit d'étudier les relations entre gestion des domaines skiables et agriculture depuis le début des années 1980, c'est-à-dire entre développement économique, cohésion locale et identité territoriale. Par exemple, dans quelle mesure le développement du ski est-il entré en concurrence avec l'activité agricole ? Deuxièmement, le texte aborde les enjeux actuels de cette cohabitation, notamment avec la déclinaison possible du tourisme en agrotourisme.*

Mots clés : identité territoriale; moyenne montagne ; tourisme ; agriculture ; vallée d'Abondance.

Classification : JEL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COHESION LOCALE ET IDENTITE TERRITORIALE EN MOYENNE MONTAGNE. (TOURISME ET AGRICULTURE DANS LA VALLEE D'ABONDANCE, HAUTE-SAVOIE, FRANCE)

1 INTRODUCTION

En Haute-Savoie, dans le Haut-Chablais en vallée d'Abondance, trois communes disposent d'un domaine skiable et suivent une stratégie de développement autour du produit ski : Abondance, La Chapelle et Châtel. Le village d'Abondance dispose depuis 1964 d'une station de sports d'hiver dont le domaine skiable est situé entre 1000 et 1600 mètres d'altitude, fermé à la fin de l'hiver 2006-2007 puis rouvert pour 2009-2010, la municipalité favorise également un tourisme culturel et patrimonial. Il s'agit de mettre en valeur puis d'exploiter le patrimoine architectural de la Cour de Savoie et notamment un cloître gothique du XV^{ème} siècle dont les fresques murales sont attribuées à Giacomo Jaquerio. La Chapelle et Châtel, ces deux stations sont relativement récentes, mais disposent actuellement d'un vaste parc de remontées mécaniques et investissent encore dans de nouveaux aménagements. Enfin, dans le Haut-Chablais, les espaces agricoles couvrent 43% du territoire et Abondance regroupe 19 exploitations agricoles ce qui représente 1300 hectares de surface agricole utile (voir Suchet, 2009). L'essentiel de cette activité concerne la race bovine Abondance qui produit le fromage du même nom ainsi que le Roblochon, le Beaufort ou encore l'Emmental de Savoie (Lizet, 1998; Ricard, 1994). Au delà d'un développement économique agricole et rural, la production laitière appartient à l'identité même de la vallée. De plus, le Haut-Chablais comporte depuis 2002 l'un des 8 sites pilotes d'agriculture durable de l'arc alpin. Il s'agit d'un programme géré par le SIVOM du Haut-Chablais qui regroupe 21 communes, dont Abondance, La Chapelle et Châtel. Autrement dit, voici un terrain d'étude privilégié pour observer l'un des rendez-vous les plus attendus dans la progression vers une diversification des zones de moyenne montagne.

La diversification de l'offre dans les stations de moyenne montagne (SEATM, 1993), constitue effectivement l'une des préoccupations majeures dans ce secteur d'activité (ASADAC & SEATM, 1989; Bourdeau, 1991, 1993; Vitte, 1992). Il s'agit de transformer un site d'activité hivernale en une destination été/hiver, voire en une destination « quatre saisons ». Cette diversification représente un enjeu de rentabilité pour les gestionnaires mais aussi un challenge pour le développement durable des sites (Clarimont & Vlès, 2007; Suchet & Jorand, 2008). Dans cet objectif, deux principales approches co-existent : les auteurs qui proposent de diversifier la nature des activités, tout en restant dans le cadre d'un tourisme sportif (Bourdeau, 1993; Mermod, 2001), et les propositions qui tournent autour de l'agrotourisme, du développement culturel et du patrimoine (Bourdeau, Doyon, & Marcotte, 2006; Gramond, Morette, & Portefait, 1998; Page & Getz, 1997). Il s'agirait de diversifier l'offre touristique de la vallée avec l'agrotourisme et l'ensemble des activités rurales. La multiplication des musées de la vigne et du vin, la mise en place de fermes-auberges et l'ouverture des sites de production agricole au public sont quelques illustrations de cette stratégie dont il faut néanmoins reconnaître aussi les limites (Disez, 1996; Volle, 2006). Dans la vallée d'Abondance, on pense aux chalets à deux pans et à la tradition des colombes sculptées. Enfin, dans le même sens, d'autres études concernent la mise en valeur du patrimoine et le développement d'un tourisme culturel (Bachimon, 2008; Neyret, 1992; Pecqueur, 2002). Considéré dans son sens étroit, c'est-à-dire les lieux de mémoire, les musées ou les monuments historiques, le développement culturel marque effectivement une tendance lourde des politiques publiques actuelles aussi bien en zone urbaine que dans les sites de moyenne montagne.

Sur cette question de la diversification de l'offre dans les stations de moyenne montagne, cette contribution analyse qualitativement les relations entre sports d'hiver, agrotourisme et

tourisme patrimonial dans le Haut-Chablais, en particulier le cas des villages d'Abondance, La Chapelle et Châtel, tous les trois situés dans la vallée d'Abondance¹. Premièrement, il s'agit d'étudier les relations entre gestion des domaines skiables et agriculture depuis le début des années 1980, c'est-à-dire entre développement économique, cohésion locale et identité territoriale. Par exemple, dans quelle mesure le développement du ski est-il entré en concurrence avec l'activité agricole ? Deuxièmement, le texte aborde les enjeux actuels de cette cohabitation, et la nature des objets qui font patrimoine (au sens de Di Méo, 1998), donc identité territoriale.

2 UNE CONCURRENCE ENTRE AGRICULTURE ET GESTION DES DOMAINES SKIABLES

En bas de la vallée, Abondance. A la différence d'un certain nombre de stations françaises basées sur un partenariat public-privé (Gerbaux & Marcelpoil, 2006), le site d'Abondance fait partie des domaines skiables où « la commune fait la station » (Boudières, Gerbaux, & Marcelpoil, 2004). Il s'agit d'une station dirigée depuis son ouverture en 1964, par une régie municipale et composée de seulement de 3500 lits touristiques. Sur un plan financier, la régie municipale n'a jamais produit un bénéfice important, toutefois, l'ensemble du domaine skiable, avec son restaurant d'altitude et ses commerces, bénéficie jusqu'au milieu des années 1980 de la croissance du taux de départs à la neige et d'une situation géographique intéressante. Mais au début des années 1990, l'essoufflement du marché résumé par Bourdeau (2007, p. 22) impose la nécessité d'une gestion plus active pour « rester dans les pelotons », suivre « la course à l'investissement » et rejoindre des stations de moyenne montagne gagnantes comme Aillons-Margériaz ou Valloire². Or, à la même période, la municipalité 1989-1995 ne s'engage pas réellement dans une démarche commerciale et un plan marketing dynamique. Le responsable des Portes du Soleil accuse l'inefficacité du fonctionnement communal « c'était un management municipal..., la gestion bénévole atteignait ses limites, ...avec des gens qui font ça quant ils ont le temps, ça marchait mal : ils n'avaient qu'un ou deux personnels qualifiés salariés »³. En fait, indépendamment des reproches couramment exprimés envers les bénévoles au sein des organisations, il semble que la politique de gestion des ressources humaines soit directement responsable de la situation. Plus précisément, la régie municipale d'Abondance aurait insuffisamment rémunéré son personnel qualifié, qui basculait rapidement vers les autres stations de la vallée. Au cours des années 1990, la station d'Abondance connaît ainsi un turnover des cadres dirigeants fortement préjudiciable. L'origine de cette politique de rémunération du personnel qualifié repose en fait sur la réticence des responsables élus, proches du milieu associatif bénévole, à s'engager dans une surenchère des salaires comme elle existe en entreprise. Effectivement, augmenter le salaire du chef d'exploitation impose de réduire le nombre de saisonniers de 33 à 27 et d'abaisser au maximum leur rémunération. A contrario, la régie municipale préfère garder l'ensemble des employés et ne pas augmenter l'écart entre les salaires⁴. L'inefficacité de la régie municipale d'Abondance doit ainsi se

¹ Méthodologie de ce travail : série d'entretiens avec les principaux acteurs des sites. Grille d'entretien composée d'interrogations relatives à l'organisation du site, réseaux d'acteurs, sources de pouvoir, décisions politiques, applications pratiques. Étude des documents locaux (rapports d'exploitation, expertises extérieures), articles de presse sur Abondance, site internet et blog de l'association AAD, lettres échangées entre les acteurs de la vallée. Le traitement des entretiens a été réalisé via une analyse textuelle sémantique et thématique (Bardin, 2003). Quelques extraits particulièrement représentatifs sont reproduits au long du texte.

² Jean-Louis Martinot, entretien 2007

³ Bruno Gillet, entretien 2007.

⁴ Michel Vivien, *rapport d'analyse destiné à l'ADA*, Thollon-les-Mémises, document daté du 29/06/07. Compte rendu de la réunion de l'ADA du 02/07/07.

comprendre comme un décalage entre la mentalité des responsables locaux et les exigences du marché neige en 1990 (Tuppen, 2000), plutôt que comme un manque de disponibilité, ou de compétence.

Conjointement, à la différence de Flaine, Avoriaz ou super Châtel qui correspondent à des sites complètement voués au ski, le village-station d'Abondance constitue un chef-lieu administratif et un site de production agricole très actif. Plus précisément Abondance correspond au nom d'une race bovine, qui produit le fromage d'Abondance mais aussi le Reblochon, le Beaufort et l'Emmental de Savoie (Lizet, 1998). Encouragée par une politique agricole volontariste à la fin des années 1970 (Guérin, 1984, p. 415-416), la production du fromage d'Abondance est évaluée actuellement à 1 500 tonnes par an. Elle regroupe 19 exploitations sur la commune d'Abondance dont 1300 hectares sont déclarés surface agricole utile. Plus largement la vallée regroupe une quinzaine de fromagers et environ 200 producteurs de lait.

Dans ces conditions, plusieurs bloggeurs s'accordent à dire que « Abondance n'aurait pas dû être gérée pendant toutes ces années par des "paysans" qui s'en foutent des touristes pour le ski, mais qui sont juste bien contents de leur vendre du fromage »⁵. Plus précisément, comme l'explique Olivier (1997) dans le cas de Saint Gervais, plusieurs familles locales détiennent un pouvoir important et leur intérêt ne concerne pas le tourisme sportif en station. L'aménagement du site témoigne clairement de ce rapport de force et le tracé du domaine skiable a été influencé à plusieurs reprises par les exigences des propriétaires agricoles. Par exemple, en 1997, la nouvelle piste de difficulté n'a pu être tracée en face nord en raison du refus des propriétaires terriens de retirer leur clôture pendant l'hiver. En fait, plus généralement, l'occupation agricole des terres réduit spatialement les possibilités de construction en lits touristiques.

Enfin, concernant le tourisme rural, force est de constater que l'offre reste très réduite. Peu d'exploitations se tournent activement vers l'agrotourisme et, par exemple, le taux de nuitées enregistrées en ferme-auberge dans la commune de Châtel pour 2007 est de 0%. De plus, en terme d'animation, l'analyse des activités offertes dans le guide pratique 2007 de la Vallée d'Abondance témoigne clairement d'un déséquilibre en faveur des loisirs sportifs de nature, ou du tourisme culturel pour le cas du village d'Abondance (Suchet, 2009 ; Suchet, Jorand & Raspaud, 2010).

3 CHATEL ET LA CHAPELLE : UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TOUJOURS CENTRE AUTOUR DU SKI

Chapelle un Implanté dans le haut de la vallée d'Abondance, Châtel dispose d'un vaste domaine skiable situé entre 1200 et 2100 mètres d'altitude. Avec les pistes de Pré la Joux et le secteur de Super-Châtel, les nombreux restaurants d'altitude ou encore la liaison avec Morzine et Avoriaz, la commune bénéficie d'une offre hivernale très développée. Dotée de 25 remontées mécaniques pour environ 70 pistes, la station de Châtel accueille régulièrement des compétitions sportives ou des épreuves de championnat en ski et en surf, néanmoins le principal facteur de développement du site repose sur la configuration du haut de la vallée qui permet la construction d'un parc immobilier important (21 000 lits) dont une grande partie sous forme de chalets. Effectivement, Châtel bénéficie d'un élargissement de

⁵ Commentaire de ThonyPowder posté à la date du 28 novembre 2007 sur : http://abondancedemain.blogspot.com/2007_11_01_archive.html

la vallée avec des pentes relativement douces auxquelles peut s'accrocher l'urbanisation (illustration 1).

Illustration 1 : L'urbanisation en lits de skieurs dans le haut de la vallée d'Abondance. A peine terminés les chalets multi-appartements sont utilisés pour la saison.



Source : Photographie de l'auteur, 2007.

Un peu plus bas dans la vallée, une seconde commune développe également un domaine skiable. Il s'agit du village-station de La Chapelle (1000-1800 mètres, 6 000 lits) avec seulement 16 pistes et 10 remontées mécaniques mais une télécabine qui permet de rejoindre la station de Torgon en Suisse et 3 restaurants d'altitude avec un vaste jardin des neiges. En hiver, plusieurs animations sont organisées autour du ski : la descente aux étoiles (descente au flambeau), la Chapellanne et cette année, la coupe d'Europe de télémark.

Enfin, au bas de la vallée, Abondance souffre d'un parc immobilier réduit (3 500 lits), mais pratique le ski depuis l'après guerre et dispose actuellement d'un domaine skiable situé entre 1000 et 1600 mètres d'altitude. Sans être reliée mécaniquement aux autres stations, Abondance appartient également au domaine skiable international des Portes du Soleil. Avec une télécabine au départ du village et six télésièges ou téléskis, le site comporte une quinzaine de pistes et trois zones ludiques. Depuis les années 1980 la station comprend également un vaste domaine nordique, un restaurant d'altitude, une école de ski ESF et un club comptant 86 licenciés en 2006. Abondance accueille principalement une clientèle familiale, mais se trouve également le berceau de quelques ambassadeurs du ski : Didier Bouvet, médaille de bronze aux Jeux olympiques d'hiver de 1984 ou actuellement Yannick et Olivia Bertrand qui évoluent en championnat du monde.

Dans cette situation, et malgré l'altitude très modeste du domaine skiable de La Chapelle, les politiques publiques des deux premières communes privilégient le produit ski. Châtel se constitue en destination neige haut de gamme, et le contrat d'objectif de La Chapelle signé avec le Conseil général de la Haute-Savoie en décembre 2006 témoigne clairement d'une focalisation sur le produit ski. Dans ces deux stations, l'offre d'été semble davantage liée aux ambitions de la structure internationale des Portes du soleil qu'à une politique locale en faveur de la diversification. Or, les Portes du soleil se tournent logiquement vers les activités physiques de nature, notamment la descente de Bassachaux en VTT ou le dévalkart qui permet d'utiliser le parc de remontées mécaniques en été. Au final, l'agrotourisme, les activités rurales et le développement culturel semblent ainsi relativement délaissés. Enfin, à l'inverse de Châtel et de La Chapelle, au bas de la vallée, Abondance s'engage dans une (impossible) reconversion avant de rouvrir les remontées mécaniques pour cet hiver 2009/2010.

4 LA REOUVERTURE D'UNE STATION FERMEE : QUELLE IDENTITE POUR UN DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN ABONDANCE

Depuis le début des difficultés financières du domaine skiable, la municipalité d'Abondance avait conservé une certaine discrétion sur le sujet. A l'inverse, le syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance, conçu initialement pour traiter les questions d'assainissement, développe en 2001 une prérogative tourisme, et s'engage dans une politique active. Plus précisément, le syndicat dirigé par Maurice David-Rojat recrute en 2005 un chargé de mission à la restructuration des domaines skiables. Il s'agit de Jean-Louis Martinot. Originaire de Lyon, Jean Louis Martinot est issu d'une formation gestion-économie puis d'une carrière dans les stations de montagne⁶. L'évaluation que fait Jean-Louis Martinot des possibilités du domaine skiable est plutôt négative, mais celui-ci propose néanmoins de lancer un appel d'offre sur délégation de service public afin d'attirer un repreneur éventuel. Le cahier des charges est rédigé par la municipalité d'Abondance assistée du cabinet ASADAC de Chambéry. Publié en 2006, l'appel d'offre reçoit trois candidatures d'entreprises spécialisées dont Transmontagne, ainsi que le dossier d'un regroupement de commerçants locaux constitués en société anonyme. Mais au tournant de l'année 2006 les trois sociétés professionnelles déclinent l'offre et les commerçants du village restent seuls candidats. Considérant que les trois abandons sont révélateurs d'une impossibilité d'exploiter le site, et considérant le dossier du regroupement local non conforme au cahier des charges, la municipalité d'Abondance aborde l'éventualité d'une fermeture définitive. Effectivement la régie du domaine skiable accuse chaque saison environ 500 000 euros de déficit depuis 1995 qui sont compensés par la municipalité, ce qui représente jusqu'à la moitié de son produit fiscal annuel. Confrontée à la visite de sécurité des remontées mécaniques évaluées à 350 000 euros, et à la suite d'une mauvaise saison, la station accuse un déficit de 630 000 euros. Dans ces conditions, le conseil municipal réuni pour un vote à bulletin secret le 16 mai 2007 décide la fermeture définitive du domaine skiable (9 voix sur 15, aucune abstention)⁷.

Il s'agit d'amorcer une reconversion vers un tourisme culturel au sens étroit du terme, c'est-à-dire les musées, les lieux d'histoire ou l'animation artistique⁸. Cette nouvelle forme de développement, plus respectueuse de l'environnement et des paysages (OMT, 2000), exploiterait le patrimoine architectural du village d'Abondance (illustration 2), en particulier un

⁶ Jean-Louis Martinot, entretien 2007.

⁷ Mairie d'Abondance, délibération du conseil municipal, reçu en sous-préfecture de Thonon-les-bains le 01/06/07. Conjointement à la fermeture du domaine skiable, le maire d'Abondance et Jean-Louis Martinot du syndicat intercommunal, décident toutefois l'aménagement d'une zone neige ludique, mais les plans d'investissement de la municipalité à hauteur de presque 2 millions d'euro, dans une zone skiable à 900m d'altitude, pendant que la station ferme pour raison financière irritent particulièrement la population locale.

⁸ L'Observatoire National du Tourisme (ONT) définit le tourisme culturel comme étant « la visite payante de monuments historiques ou de musées ».

cloître gothique élevé sur un prieuré du XI^{ème} siècle. Construite à partir du XIII^{ème} siècle, l'église dispose de chapelles absidiales et d'un déambulatoire, elle est reliée au presbytère par un cloître dont les fresques murales sont attribuées à Giacomo Jaquerio au début du XV^{ème} siècle (Hayward, 1941; Sorrel, 2006). Rattaché depuis le XII^{ème} siècle à la Cour de Savoie qui domina une partie de l'Europe pendant presque neuf siècles, le site dispose également d'une collection d'objets liturgiques exposée dans un musée d'art sacré rénové pour la saison 2008. Labellisé Pays d'art et d'histoire sous l'impulsion du syndicat intercommunal, la municipalité envisage la rénovation du centre-ville ainsi que l'ouverture d'un centre d'interprétation d'art sacré en partenariat avec le ministère de la culture⁹. Pour les plus sportifs, un sentier à thème sur le patrimoine religieux a été mis en place. Conjointement, l'année 2007 marque l'installation de trois religieux au sein de l'Abbaye inoccupée depuis l'Ancien Régime¹⁰. Une bibliothèque municipale et un atelier de gravure au centre du bourg complètent l'offre culturelle du village.

Illustration 2 : Le village d'Abondance. Bourg savoyard traditionnel de la vallée et patrimoine de la Cour de Savoie avec le Cloître visible au centre.



Source : Photographie AAD/ avec l'aimable autorisation de l'AAD, 2007.

Mais en dépit des possibilités qu'offre le développement culturel, cette « *nouvelle donne* » suscite un vif rejet au sein de la population locale et le 9 juin 2007 environ 500 villageois manifestaient dans les rues de la station qui compte 1300 habitants : une manifestation « *pour le ski* » et « *contre le tourisme culturalo-bidon* » (extraits de banderoles). L'événement était largement couvert par des journalistes et des chaînes de télévision française, mais aussi par des reporters étrangers dont la chaîne de télévision CNN¹¹. Par suite, constitué en association loi 1901, sous le nom Abondance Demain (AAD), un groupe de « *résistants* » élabore un site Internet¹² ainsi qu'un blog¹³ où les participants invectivent la municipalité.

⁹ Serge Cettour-Meunier, entretien 2007.

¹⁰ Laurent Gannaz, Le retour des réguliers, *Alpes Loisirs*, 57, Automne 2007, p 37.

¹¹ Thierry Boinet, Snowless in a warming world: ski resort in French Alps bids adieu, *Associated Press*, July 20, 2007. Anonyme, Abondance, station de l'Essert : la population se mobilise, *Le Dauphiné Libéré*, 28 mai 2007. Dieter Herregodts, Opwarming aarde is larie en apekoel, *De Standaard*, 11 août 2007.

¹² www.abondance-demain.org

¹³ <http://abondancedemain.blogspot.com>

Contre cette diffusion d'informations, le maire d'Abondance a ouvert un blog concurrent intitulé explicitement Abondance-Autrement¹⁴.

Illustration 3 : Bénévoles du village d'Abondance en train de remettre en service le domaine skiable et son restaurant d'altitude. Le ski semble faire cohésion et identité locale.



Source : Photographie AAD/ avec l'aimable autorisation de l'AAD, 2009.

En 2008, une nouvelle équipe municipale est élue. Le nouveau maire est Paul Girard-Despraulex, ancien président du ski club et de l'association Abondance Demain. Après de multiples autres démarches, il signe une délégation de service public de douze ans pour la réouverture et la gestion du domaine skiable d'Abondance ; le délégataire est une filiale française du groupement américain Alpine Association AAI, basé à Crested Butte, au Colorado (États-Unis). Le nouveau gestionnaire prend à sa charge la coûteuse visite de sécurité V3 et verse 50 000 euros de redevance annuelle à la municipalité. Le maire s'engage à ce que cette somme soit "réinvestie dans les travaux de réaménagement du site [c'est-à-dire le domaine skiable], qui reste toujours propriété de la commune"¹⁵.

¹⁴ <http://enabondance.blogspot.com/>

¹⁵ La polémique autour de la station d'Abondance n'est pas terminée pour autant. Le journal Le Figaro titre: "Ski : une station vendue à des Américains". Selon la Cipra France, qui regrette la réouverture de la station, le "coup de foudre américain pour Abondance" devrait se traduire par l'extension du domaine skiable avec des aménagements lourds, et par une reprise de l'urbanisation en lits touristiques. Dans l'immédiat, une nouvelle réserve d'eau de 40 000 m³ afin supporter le développement du réseau en neige de culture est déjà programmée.

5 CONCLUSION : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COHÉSION LOCALE ET IDENTITÉ TERRITORIALE EN VALLÉE D'ABONDANCE

Le cas particulier des ces trois communes de la vallée d'Abondance met en évidence les réalités des leviers d'une cohésion locale et d'un développement économique en moyenne montagne. Alors que les experts du tourisme recommandent aux trois villages de « ne pas se copier » et de produire chacun une offre touristique « identitaire » qui permettrait « un fonctionnement vallée », par exemple : « Chacun veut le ski, dans la vallée d'Abondance. La chapelle regarde ce que fait Châtel, et se dit c'est ce que je dois faire... Abondance regarde La Chapelle et se dit pareil. Au lieu de ça, il faudrait passer sur une logique de vallée. Abondance a un patrimoine extraordinaire, elle devrait miser et développer là dessus. A La Chapelle, se trouvent quelques unes des meilleures tables... pour retrouver la qualité des restaurants de La chapelle il faut aller sur Courchevel ! Il faudrait que les villages se complètent, s'identifient individuellement au lieu de se copier »¹⁶.

Illustration 4 : Le ski semble faire patrimoine en Abondance (montage entre deux photographies mises en ligne sur le blog AbondanceDemain, l'une non datée, vraisemblablement des années 60, et l'autre actuelle).



Source : Photographies AAD/ avec l'aimable autorisation de l'AAD, non datée et 2009.

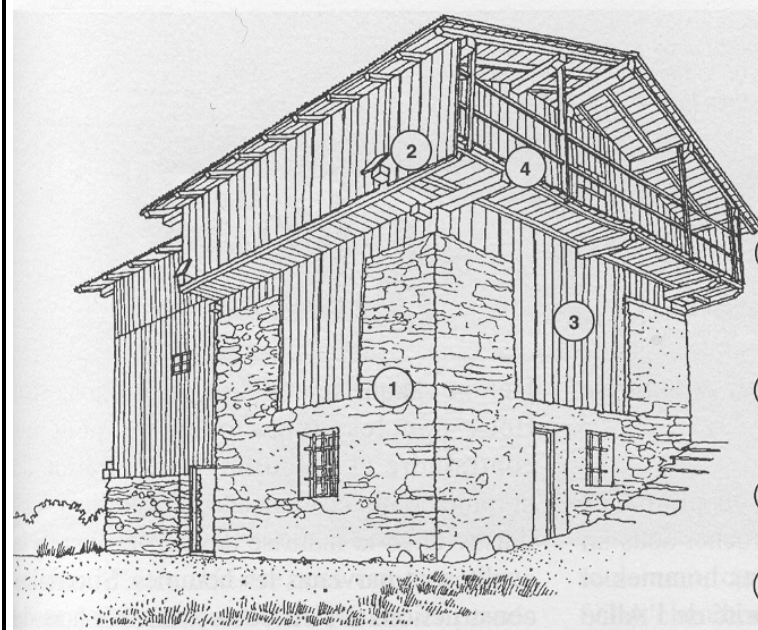
Mais en vallée d'Abondance le ski semble faire patrimoine. Comme le précise Gauchon (2008) à propos des villages-stations de ce type, « ces centres sont souvent restés assez marginaux sur le plan économique, mais ils se caractérisaient par un fort ancrage local et territorial : le village qui possédait un ou deux téléskis se distinguaient des villages voisins qui ne s'en étaient pas dotés ». Dans les faits, un certain nombre de personnes évoquent l'ambiance festive, ludique et quasiment érotique qui caractérise le ski en station (Suchet & Raspaud, sous presse). Même s'il ne faut pas confondre l'image « facile » des vacances à la montagne, avec le quotidien parfois « difficile » des salariés en station (Gumuchian, 1983, p. 89), il semble que l'imaginaire des vacances à la montagne déteigne un peu sur les villageois, en particulier sur les plus jeunes. Loin de l'imaginaire montagnard plus ou moins *hard* (Bozonnet, 1992), la saison de ski représente pour beaucoup de familles impliquées dans l'activité touristique un îlot de plaisir, un Center Park des montagnes. Tout comme le mythe du « beau moniteur » fait rêver, les jeunes gens de la station fantasment sur l'arrivée

¹⁶ Recommandations 2010 d'un expert en tourisme, souhaite garder l'anonymat. Plusieurs autres entretiens vont dans le même sens.

des vacancières « venues du nord ». L'ouverture de la saison de ski est associée à l'organisation de soirées privées et à l'ouverture des discothèques. Pour les plus attachés à l'aspect familial, la saison de ski représente un moment de vie active et le plaisir des enfants dans un imaginaire proche de l'*American way of life*. C'est l'ambiance des repas en famille, des classes de neige et des moments d'adolescence. Explicitement, plusieurs entretiens comportent des références au film de Patrice Leconte *Les Bronzés font du ski*. À l'inverse de ces images affectionnées, le tourisme culturel et le patrimoine sont associés aux termes de « vieillesse », « religion », « tristesse », voire « mort ». Dans ce cadre, le rejet du patrimoine concerne aussi bien la matière valorisée (l'église, le cloître, les objets du musée d'art sacré) que les publics attirés par ce tourisme culturel. Avec le ski, les familles établissent au fil des saisons de ski des liens plus ou moins importants avec les vacanciers qui restent fidèles à la station (Suchet & Raspaud, sous presse). L'image rejetée d'un « village étape » par opposition à une « destination » accompagne la crainte de cette carence de sociabilité. « Ce qui est bien avec le ski, c'est que beaucoup de familles reviennent chaque année, ça fait des voisins, et pour les enfants ça fait des copains ». En Abondance, le ski représente à la fois un moyen de cohésion locale (illustration 3) et une ressource touristique identitaire (illustration 4). La ferme traditionnelle savoyarde que l'on démonte car elle « gêne les pistes de ski » illustre le manque de considérations des traditions rurales dans cette vallée agricole des Alpes du Nord (illustration 5). Plus exactement, il existe plusieurs territoires en concurrence avec leur patrimoine propre (Di Méo, 1998), le territoire rural traditionnel et son patrimoine agricole contre le territoire du tourisme aménagée en station de ski. Ce que prévoit Hewison (1989, p. 17) en affirmant que « le patrimoine est le produit d'intérêts contradictoires ». Or la population du village d'Abondance est en grande partie liée au ski. Dans le centre du bourg se trouvent les commerçants, les hôteliers et responsables de locations. L'empressement à démonter une ancienne ferme « qui gêne » le ski pour la réouverture de cet hiver 2009/2010 en est une manifestation. Connue dans la vallée sous le nom de ferme d'Offaz, il s'agit pourtant d'un habitat traditionnel de la région de grande valeur architecturale (Illustration 5). Interrogé à ce sujet, le nouveau maire, Paul Girard-Despraulex, précise que pour l'instant « la charpente sera vendue » mais que plus tard « ...on reconstruira la ferme d'Offaz ». Autre territoire et patrimoine rejeté : les richesses de la Cour de Savoie. Quasiment la seule page du Bulletin municipal d'Abondance ayant pour image de fond le Cloître concerne les services municipauxen premier lieu des quels : les coordonnées de la déchetterie¹⁷. Pour le dire simplement, en vallée d'Abondance, développement économique, cohésion locale et identité territoriale se conjugue encore autour du ski.

¹⁷ Mairie d'Abondance, *Bulletin d'info d'Abondance*, janvier 2010, p. 12.

Illustration 5 : Le démontage d'une ancienne ferme savoyarde « qui gêne » les pistes de ski, et planche d'étude détaillée de cet habitat traditionnel en Savoie.



Type d'habitat traditionnel : grange écurie à Chambéranger.

1 Soubassement et chaînage d'angle en maçonnerie de pierre hourdée au mortier de chaux

2 Volume du comble en « saillie » : pannes fixées sur de courtes colonnes qui reposent sur des sablières débordant des murs

3 Mantelage de planches

4 Balcon reposant sur les poutres du plancher se prolongeant au-delà des murs

Source : Photographies AAD/ avec l'aimable autorisation de l'AAD, croquis de Schweig, 1995 reproduit par Fragno, Galli, Jaffrennou, & Sibilla, 2001, p. 85.

6 BIBLIOGRAPHIE

- ASADAC, & SEATM. 1989. *La saison d'été dans les stations de sports d'hiver, vers un concept de station de montagne*. Challes-les-Eaux: SEATM.
- BACHIMON, P. 2008. Le tourisme culturel vecteur de la reconquête de la friche. *Montagnes Méditerranéennes*, n°23, pp. 109-115.
- BARDIN, L. 2003. *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- BOUDIERES, V., GERBAUX, F., & MARCELPOIL, E. 2004. La difficile construction des politiques touristiques dans les stations de montagne. *Cahier Espaces*, n°82, pp. 104-110.
- BOURDEAU, L., DOYON, M., & MARCOTTE, P. 2006. Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative. *Téoros*, vol. 25, n°3, pp. 59-67.
- BOURDEAU, P. 1991. La montagne d'été et les politiques touristiques. *Cahier Espaces*, n°25, pp. 64-70.
- BOURDEAU, P. 1993. Une saison touristique et sportive oubliée : l'été en montagne. *Dossiers de la Revue de géographie alpine*, n°11, pp. 113-118.
- BOURDEAU, P. 2007. L'or blanc : de l'épopée à la complexité. In: P. BOURDEAU (dir.), *Les sports d'hiver en mutation*. Paris: Lavoisier, pp. 17-34.
- BOZONNET, J.-P. 1992. *Des monts et des mythes*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- CLARIMONT, S., & VLES, V. (dir.). 2007. *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques*. Paris: AFNOR.
- DI MEO, G. 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan.
- DISEZ, N. 1996. *Agritourisme et développement territorial*. Thèse de Doctorat, Université de Clermont-Ferrand 2, Clermont-Ferrand.
- FRAGNO, T., GALLI, S., JAFFRENNOU, E., & SIBILLA, A. 2001. *Patrimoines alpins : Le Planay en Vanoise, La Salle en Vallée d'Aoste*. Grenoble: Publication de la Revue de géographie alpine.
- GAUCHON, C. 2008. *Territoires « dé-touristifiés » des montagnes françaises : quels enseignements ?* Communication au colloque "Tourismes, patrimoines, identités, territoires". Perpignan. 3, 4 et 5 avril.
- GERBAUX, F., & MARCELPOIL, E. 2006. Gouvernance des stations de montagne en France : les spécificités du partenariat public-privé. *Revue de géographie alpine*, vol. 94, n°1, pp. 9-31.
- GRAMOND, F., MORETTE, J., & PORTEFAIT, J.-P. 1998. *L'Agritourisme*. Paris: AFIT.
- GUERIN, J.-P. 1984. *L'aménagement de la montagne : politiques, discours et productions d'espaces*. Paris: Ophrys.
- GUMUCHIAN, H. 1983. *La neige dans les Alpes françaises du Nord*. Grenoble: Éditions des Cahiers de l'Alpe.
- HAYWARD, F. 1941. *Histoire de la maison de Savoie*. Paris: Denoël.
- HEWISON, R. 1989. Heritage: An interpretation. In: D. Uzzell (dir.), *Heritage Interpretation (Vol. 1, The natural and built environment)*. London: Belhaven, pp. 15-23.
- LIZET, B. 1998. Le génie des alpages. Paysage, vache, fromage en Abondance. *Revue de géographie alpine*, vol. 86, n°4, pp. 35-50.

- MERMOD, M. 2001. *Les sports aventure dans les Alpes vaudoises comme une chance pour améliorer l'offre d'été*. Mémoire pour le diplôme de l'École suisse de tourisme, École suisse de tourisme, Sierre.
- NEYRET, R. (dir.). 1992. *Le patrimoine atout du développement*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- OLIVIER, A. 1997. Les agriculteurs et la ruralité : poids et rôles des minorités. In: R. KNAFOU (Ed.), *L'institut de Saint-Gervais : recherche-action dans la montagne touristique*. Paris: Belin, pp. 197-213.
- OMT. 2000. *Développement durable du tourisme : une compilation de bonnes pratiques*. Madrid: OMT.
- PAGE, J. S., & GETZ, D. 1997. *The Business of Rural Tourism: International Perspectives*. London: International Thomson Business Press.
- PECQUEUR, B. 2002. Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ? *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp. 123-127.
- RICARD, D. 1994. *Les montagnes fromagères en France*. Cahiers du CERAMAC, n° 6. Clermont-Ferrand: Publications Université Blaise Pascal.
- SEATM. 1993. *La Diversification de l'offre de loisirs dans les stations de sports d'hiver françaises et étrangères : analyses et propositions*. Challes-les-Eaux: SEATM.
- SORREL, C. (dir.). 2006. *Histoire de la Savoie*. Montmélian: La Fontaine de Siloé.
- SUCHET, A. 2009. Sports d'hiver, agrotourisme et tourisme patrimonial dans le Haut-Chablais : chronique d'un rendez-vous manqué ? In M. BOYER (Ed.), *Les Savoyards et le tourisme depuis l'Annexion*. Montmélian: La Fontaine de Siloé, pp. 279-293.
- SUCHET, A., & JORAND, D. 2008. From "Ski Resort" to "Mountain Resort": The Diversification in Tourism of Mountain Areas for a Sustainable Development. Paper presented at the Poster displayed at international conference « Klimawandel, Verantwortung und Möglichkeiten der Alpenstädte ». Gap (France), september 12.
- SUCHET, A., JORAND, D., & RASPAUD, M. 2010. Station village d'Abondance. De la (non)influence du réchauffement climatique sur la fermeture du domaine skiable. *Revue Espaces*, n° 280, pp. 16-21.
- SUCHET, A., & RASPAUD, M. in press. A case of local rejection of a heritage tourism policy: Tourism and Dynamics of Change in Abondance, French Alps. *International Journal of Heritage Studies*.
- TUPPEN, J. 2000. The Restructuring of Winter Sports Resorts in the French Alps: Problems, Processes and Policies. *International Journal of Tourism Research*, vol. 2, n° 5, pp. 327-344.
- VITTE, P. 1992. Moyennes montagnes européennes et tourisme. *Cahiers du CERAMAC*, n° 3, pp. 533-542.
- VOLLE, A. 2006. Agrotourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ? *Méditerranée*, vol. 107, n° 3-4, pp. 67-71.